

Un quartier de « fabrique », la fabrique d'un quartier : les pentes de la Croix-Rousse

Sommaire :

Préambule

1. Un quartier populaire recherché

2. Un peu d'histoire

3. Habiter les pentes

3.1 Une trame complexe

3.2 Se déplacer : l'exemple de la traboule

3.3 S'arrêter : l'espace public

3.4 Demeurer : l'immeuble

3.4.1 L'habitat du XV^{ème} au XVI^{ème} siècle

3.4.2 L'habitat au XVII^{ème} siècle

3.4.3 L'habitat au XVIII^{ème} siècle

3.4.4 L'immeuble "Canut"

4. Patrimoine et habitat contemporain

Préambule

La Croix-Rousse désigne un quartier Lyonnais situé au Nord du centre ville qui regroupe deux arrondissements de LYON, le 1^{er} et le 4^{ème}. Son nom ferait référence à une croix en pierre de Couzon (couleur ocre rouge), située autrefois au carrefour de la montée de la Grande Côte, des rues Costes, Belfort et de la montée de la Boucle, au cœur du faubourg du même nom et qui fut rattaché à LYON en 1852.

Le 1^{er} arrondissement est le quartier dit "des pentes", le 4^{ème} est souvent appelé "le plateau". Ces dénominations nous parlent d'abord de géographie et cette géographie locale rappelle aux Lyonnais l'histoire de leur ville, entre la colline "qui prie" (Fourvière) et la colline "qui travaille" (la Croix-Rousse). Et comme il n'est nul besoin d'être grand clerc pour savoir qu'il y a moins d'hommes qui prient que d'hommes qui travaillent, nous imaginons facilement que ces deux collines ne se sont pas développées de la même manière et que les formes urbaines prises par ces peuplements sont différentes.

Cela ce constate encore aujourd'hui, où l'écart entre le calme des clos et l'agitation urbaine s'est encore agrandi, les deux collines en vis à vis opposant des densités bâties et d'usages très contrastées ! Si la colline de Fourvière est devenue un site peu dense où le végétal a pris un rôle déterminant dans le paysage Lyonnais (avec les vestiges Gallo Romains, le musée de la Civilisation Gallo Romaine, le parc des Hauteurs), la colline de la Croix-Rousse est restée un quartier animé, fort apprécié semble t'il par ses habitants et par le tourisme urbain.

1. Un quartier populaire recherché

Les pentes de la Croix-Rousse sont occupées aujourd'hui par 17 000 logements abritant quelques 27 000 habitants (recensement de 1999). Il s'agit d'une population où se brassent tous les âges, des familles de toutes tailles aux revenus très différents (en excluant peut être les familles les plus fortunées qui ont pu prendre de la hauteur sur des sites un peu moins fréquentés !...). Le quartier a encore en mémoire les luttes de ses habitants pour leur quotidien (révolte des canuts en 1831), pour la sauvegarde du patrimoine (réaction populaire à la démolition de la Grande Côte) et cette tradition contestataire se poursuit encore aujourd'hui, notamment à travers des mouvements alternatifs ou associatifs et artistiques. Le caractère populaire du quartier (17% de logements sociaux en constante augmentation) perdure et se conjugue avec la pratique quotidienne de la solidarité avec les plus pauvres (1). Et cela n'empêche pas l'arrivée de jeunes familles plus « argentées » qui trouvent dans ce quartier des qualités de vie contemporaines bien réelles, malgré la difficulté pour y accéder en voiture et pour stationner! Le quartier est proche du centre ville (un quart d'heure à pied) et de ses services, dégagé malgré la densité bâtie, et bien desservi par les transports publics (bus, métro).

Cela tendrait à montrer que ce quartier avait en germes (dans sa genèse...) des qualités qui lui permettraient d'éviter le dépérissement dès lors que ce pourquoi il avait été construit disparaîtrait. Cela pose déjà une première question : comment un quartier, originellement construit pour accueillir une activité industrielle (la Fabrique Lyonnaise à partir de 1750), a pu survivre à la disparition de cette activité ; pratiquement au plus fort de sa construction, lorsque, dès 1850, la production de la soie s'externalisa vers les campagnes environnantes. Et en 1925, quand la production de la soie devint une activité industrielle à part entière, avec l'installation d'une usine fabriquant de la soie artificielle à Vaulx-en-Verin (usines T.A.S.E), puis sur les sites industriels de Vaise, au Nord, et de Belle Étoile au Sud, le quartier abordera l'offre résidentielle avec des atouts dont les faibles coûts de locations ou d'acquisitions, ne furent pas les seuls arguments promotionnels.

2. Un peu d'histoire

La ville de LYON s'est développée à partir du 1^{er} siècle avant notre ère sur un site très favorable à l'établissement humain. Il s'agit d'un site de confluence (la Saône et le Rhône), à 175 m au-dessus du niveau de la mer et au pied de deux collines culminant à 300m. Bien exposé, (ouverture vers le Sud), le site est un lieu de rencontre idéal, entre plaine alluviale et collines boisées, entre le Nord et le Sud, entre ombres et lumières, celles des couleurs de terre que la Saône rapporte des plaines limoneuses de la vallée de la Saône et les couleurs de ciel que le Rhône a arraché aux glaciers des Alpes, entre féminin (la Saône nourricière, avec sa plaine fertile et la batellerie) et masculin (le Rhône impétueux et protecteur), entre l'architecture de terre et l'architecture de pierre.

L'eau abonde grâce à la configuration du sous-sol (anciennes moraines glacières pour les collines et plaine sédimentaire), avec des sources à mi-pente et des nappes peu profondes qui alimenteront l'agglomération en eau jusqu'au XIX^{ème} siècle!...

L'origine de la fondation de Lyon ne semble pas à ce jour définitivement arrêtée ; les historiens s'accordent à reconnaître l'établissement d'une colonie celtique, Condate, au pied de la colline morainique où confluaient la Saône et le Rhône. En face, sur la colline « aux corbeaux, de la lumière », des réfugiés civils Viennois en - 44 fondent la cité de LUGDUNUM. De cette cité très rapidement prospère, partent les voies antiques vers l'océan (la Gaule Aquitaine) et vers la Méditerranée (La Narbonnaise).

Très tôt, le bourg de Condate fut promu par Rome, lors du séjour d'Auguste (-16/-14), au rang de capitale des Trois Gaules (Aquitaine, Belgique et Lyonnaise) avec la création du sanctuaire des Trois Gaulles, au pied des pentes de la colline de la Croix-Rousse. La rue dite "des Tables Claudiennes" nous rappelle que Condate reçut le 1^{er} autel de gouvernement des Gaulles; au pied du plateau partant vers les peuples du Nord et du Rhin.

Lorsqu'au IV^{ème} siècle LYON devient cité de l'évêque, le site est organisé avec une fonction ecclésiastique et politique au pied de la colline de Fourvière, avec le quartier St Jean (palais épiscopal, cathédrale, palais de l'autorité civile) et une fonction plus économique au pied de la colline de la Croix-Rousse (batellerie, artisans et marchands). La cité de l'Evêque bâtit une première enceinte sur la colline de Fourvière, et va se développer sur des terres conquises entre le Rhône et la Saône, en repoussant leur confluence plus au sud. Il est alors réalisé un fossé reliant le Rhône avec la Saône au pied des pentes de la Croix-Rousse, à l'emplacement de ce qui deviendra plus tard la place des Terreaux. La rive droite de la Saône est densément bâtie autour de la cathédrale St Jean et de son cloître, entre Saône et murs de soutènement des anciens édifices et des voies Gallo Romaines. Le Rhône est toujours une frontière (pour le Lyonnais), une limite et une protection pour la ville de LYON, jusqu'au XII^{ème} siècle, époque au cours de laquelle est construit le 1^{er} premier pont sur le Rhône entre la Presqu'île et le bourg Chanin, actuel quartier de la Guillotière, d'où partaient les routes vers l'Allemagne et l'Italie.

Si la ville épiscopale est tassée, resserrée sur elle-même, entre St Paul et St Georges, la ville nouvelle qui s'est construite sur la rive gauche de la Saône a gardé un aspect rural: les rues sont étroites, sinueuses, et parsemées d'espaces verts. En effet, des jardins, des vignes et des courtils entourent les maisons. Trois voies montent sur le plateau depuis la presqu'île en empruntant les ravines : ce sont les actuelles montées Saint Sébastien, de la Grande Côte et des Carmélites. La montée de la Grande Côte, la plus raide mais aussi la voie la plus rapide pour atteindre l'axe du plateau, sera la première à s'urbaniser.

Le parcellaire est plutôt un parcellaire rural, en "lanière", constitué de jardins et de vignes qui favorise le débouché du plus grand nombre sur les voies montantes.

Les maisons construites sur cet étroit parcellaire, sont blotties les unes contre les autres, le long des voies, notamment le long de la montée de la Grande Côte. Cette disposition logique des maisons par rapport à leur usage, entravera plus tard la planification des aménagements destinés à densifier le site, que ce soit pour créer de nouvelles voies à travers les jardins ou pour tenter de créer des îlots réguliers.

A la fin du XIV^{ème} siècle le gouvernement de la cité passe aux mains des marchands banquiers qui vont se charger d'organiser les fonctions vitales de la cité: son approvisionnement en nourriture et en eau, la construction d'hôpitaux, l'organisation de sa défense et de son assainissement. En haut des pentes est réalisé un merlon de terre et de madriers qui sera complété au cours du XVI^{ème} siècle par une muraille bastionnée percée de portes au droit des anciens chemins.

Ainsi à la fin du XVI^{ème} siècle, la Croix-Rousse est encore un quartier essentiellement rural, où seule la montée de la Grande Côte constitue un début d'urbanisation. Entre 1584 et 1700, dix couvents sont fondés sur des terrains jusque-là occupés par des cultures (vignes, potagers et vergers). Cette implantation systématique d'institutions religieuses est due à la décision de la royauté d'implanter massivement des congrégations religieuses dans les villes, pour mettre un terme définitif aux guerres de religions en affirmant le rôle de l'église catholique et de ses ordres. Il n'y a plus de place à l'intérieur de la cité, alors on les plante à proximité du centre, on pourrait dire en « première couronne ». Les terrains occupés par les religieux sont cernés de hauts murs (d'où leur nom de closeries ou recluseries) et seules quelques Maisons des Champs accompagnent de leur caractère résidentiel ces espaces de silence et d'enfermement.

Au XVIII^{ème} siècle, la ville est à l'étroit entre ses fleuves et ses murailles, alors que l'activité commerciale et industrielle bat son plein (la croissance à Lyon est à l'époque de l'ordre de 4%, presque 4 fois plus importante que dans le reste du pays). En 1764, Morand projette un plan d'agrandissement de LYON, qui propose d'urbaniser la rive gauche du Rhône par la création de digues et d'un nouveau pont sur le Rhône, dans le prolongement de l'axe des Terreaux. Son plan prévoit des voies rectilignes pour relier la Saône au Rhône à travers les clos. Le quartier St Clair verra le jour grâce à l'opération réalisée par JG SOUFFLOT, qui, précédant la mise en œuvre du plan MORAND, rattache une île à la rive droite (opération contemporaine de la naissance du quartier de la Barcelonnette à BARCELONE) par comblement d'un bras du Rhône. Le quartier est constitué d'îlots réalisés suivant une trame orthogonale, et il constitue la première opération spéculative de construction au Nord des Terreaux. Le quartier St Clair, constitué de 7 lots, est remarquable de par sa densité (R+5+combles le long de rues étroites), l'alignement rigoureux de ses façades seulement ornementées côté Rhône, et la composition ordonnée des îlots.

Mais c'est la Révolution qui va déclencher l'urbanisation massive des pentes. En effet, en 1789, les communautés sont vendues comme biens nationaux et la possibilité de lotir les clos des pentes de la Croix-Rousse devient alors une véritable aubaine qui va permettre à LYON de satisfaire la demande immobilière. À cette époque, la ville est encore "engoncée" entre la colline de Fourvière et le Rhône (il aura fallu presque 500 ans de reconstructions successives pour franchir définitivement le fleuve, le deuxième pont sur le Rhône étant ouvert au public seulement en 1776!) et l'habitat ne peut se densifier qu'en hauteur par le rajout d'étages. La saturation se fait vite sentir, tant au niveau de l'espace public qu'au niveau des moyens techniques pour permettre ces surélévations. Or, depuis le XVI^{ème} siècle, le tissage de la soie naturelle est une activité économique très importante à LYON. Cette activité nécessite des conditions hygrométriques assez rigoureuses, réclame de l'espace pour abriter les bras de plus en plus nombreux et les familles qui participent à l'ouvrage. Les « ouvriers tisserands » vont donc commencer à quitter les bords de la Saône pour aller s'installer sur les pentes de la Croix-Rousse où la lumière et l'air sont mieux assurés!

À la population des commerçants et artisans installés le long de la montée de la Grande Côte, va se rajouter la population de ces ouvriers tisserands, qui, du lever du soleil à son coucher, six jours sur sept, vont animer les pentes du bruit des métiers à tisser, de leurs déplacements et de leurs luttes sporadiques contre la pression économique exercée par les soyeux qui sont en fait leurs vrais maîtres.

Le quartier se construit sur le labeur, avec un esprit d'indépendance et de dignité, avec un rapport presque viscéral avec le centre ville. Le quartier est un véritable lieu de production (de la soie), que l'on nomme « la Fabrique Lyonnaise ». Fabrique Lyonnaise qui a la particularité d'être le fruit du travail de milliers d'« ouvriers » en soie indépendants. Ils n'ont pas les avantages sociaux de l'ouvrier moderne, mais ils ont déjà la pénibilité du travail « à la chaîne ».

Leur sort est entièrement lié à la façon, commandée par des marchands fabricants qui organisent toute la filière, depuis le ver à soie jusqu'à la vente des tissus, en passant par la définition des couleurs et des motifs. Ces marchands fabricants n'ont pas d'atelier mais seulement des magasins. Ils achètent la matière première, la font préparer, teindre, puis ouvrir par les ouvriers en soie à qui ils paient la façon. Ces ouvriers en soie sont dénommés « canuts », celui qui utilise la « canette » (la canette étant un dévidoir pour le fil de soie).

Afin de régler les conflits incessants entre la production (assurée par les canuts) et le négoce de la soie (géré par des négociants : les soyeux) essentiellement localisé autour des Terreaux, un bâtiment (la Condition des Soies) sera réalisé en 1812 au pied des pentes, à proximité de l'Hôtel de Ville construit au XVII^{ème} siècle, avec pour but de pacifier les rapports entre le travail et sa rémunération.

En 1875, le métier Jacquard destiné à diminuer la pénibilité du tissage tout en augmentant sa productivité, déclenche l'hostilité des canuts, qui comprennent que la mécanisation de leur activité préfigure son industrialisation. Et les faits vont le confirmer: que ce soit pour briser le monopole local de sa fabrication tout en trouvant une main-d'œuvre moins qualifiée, et donc moins chère, ou pour libérer des terrains de plus en plus convoités, ou pour « diversifier » l'activité dans les bourgs environnants, les métiers partent à la campagne. Les ateliers de la Croix-Rousse commencent à disparaître, l'activité recule et l'habitat prend sa place. Le quartier semble s'endormir, des familles d'ouvriers et d'employés remplacent les familles de canuts, des familles d'immigrés remplacent les familles d'artisans et certains secteurs se paupérisent, comme la montée de la Grande Côte qui verra arriver les démolisseurs en 1975, par le haut, d'où le panorama est le plus extraordinaire et le plus promotionnel !...

Les émois provoqués par le pic des démolisseurs feront réagir tout autant les habitants que les associations, puis les élus qui arrêteront définitivement la rénovation des pentes de la Croix-Rousse pour entreprendre leur réhabilitation. La réalisation d'une **ZPPAUP** (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) parachèvera le classement par l'**UNESCO** au titre de patrimoine mondial de l'humanité des 427 ha du site historique de la Ville de LYON qui comprend la colline de Fourvière, le Vieux LYON sur la rive droite de la Saône, la presqu'île et les pentes de la colline de la Croix-Rousse.

3. Habiter les pentes : « Habiter c'est construire son temps dans l'espace ». (2)

Puisque la protection des pentes de la Croix Rouse est maintenant bien définie, en quoi cette forme de patrimonialisation recouvre t'elle une réalité sociale ? L'habitabilité du site est-elle due à un effet de mode ou à des qualités résidentielles durables ?

Pour essayer de comprendre le rapport entre la spéculation foncière de l'époque, la construction systématique (une cité industrielle avant l'heure ?) et une extension urbaine réussie puisqu' elle « vit » maintenant depuis plus de deux siècles malgré l'abandon « in fine » du programme (la fabrique lyonnaise), je propose de mettre en correspondances les formes urbaines de la Croix-Rousse avec les usages qui fondent aujourd'hui « **l'habiter** ».

3.1 Une « trame » complexe :

« Que l'on conserve ou que l'on retrouve des espaces d'indétermination où les individus auraient la liberté de demeurer dans un état de vacance ou de poursuivre leur marche. » (3)

Un dénivelé d'environ une centaine de mètres sépare le haut du bas des pentes, sur une longueur de 700 m., entre le boulevard de la Croix-Rousse et la place des Terreaux, soit une pente moyenne d'environ 14%. C'est environ 10 à 15 mn de marche à travers un véritable « dédale » de rues et d'escaliers, de passages plus ou moins mystérieux à travers le bâti. L'usage de la voiture n'aide guère, puisqu'à la complexité du plan des rues, s'ajoute la difficulté de stationner (alors même que les parkings payants réalisés récemment sont les moins rentables de l'agglomération!)

La pente du site est tout d'abord une contrainte, tant pour passer que pour demeurer.

La montée de la Grande Côte fut la première voie à s'urbaniser. D'abord le long de la rue, puis sur toute la profondeur des parcelles étroites issues de l'ancien parcellaire rural. Cette disposition posera bien sûr problèmes lors de la rencontre de cette « épaisseur » urbaine avec l'urbanisme planifié du lotissement des clos. La montée de la grande Côte est un bel exemple d'une forme urbaine de colonisation, plutôt « organique », et dont on a encore beaucoup à apprendre.

À l'Ouest de cette voie, était installé depuis 1304, le **clos de la Déserte**, bâti sur un site occupé depuis l'antiquité (amphithéâtre des trois Gaulles, villa romaine au pied de la colline). Ce clos limitera l'extension du bâti de la montée de la Grande Côte vers l'Ouest et donnera la structure de la place Sathonay (géométrie issue du cloître, murs de soutènement qui porteront la future rue du Jardin des Plantes). La place Sathonay et les îlots qui la bordent formeront un petit morceau de ville sur plan orthogonal, encastré au pied des pentes.

Les **clos des Capucins et des Ursulines**, situés à l'Est de la partie méridionale de la montée de la Grande Côte (de l'autre côté du clos de la Déserte) ont leurs bâtiments conventuels construits vers la montée de la Grande Côte. Les terrains, occupés par des vignes et des jardins, orienteront le sens des rues suivant l'allée principale (Est/Ouest) pour distribuer les îlots à construire. La place du Forez reprendra la forme du bassin situé au croisement des anciennes allées du clos; la rue montante (rue St Polycarpe) raccordera une rue moyenâgeuse avec la rue nouvellement créée (rue René Leynaud), mettant ainsi en scène la façade de l'ancienne église des Oratoriens devenue église paroissiale.

Le **clos des Oratoriens** situé un peu plus au Nord des clos précédents, à l'Est de la montée de la Grande Côte a « donné » au quartier son église paroissiale et par la même occasion des perspectives et un élargissement de la rue René Leynaud des plus scénographiques. Erreur de tracé ou subtile récupération d'un « faux » alignement, toujours est-il qu'à ce niveau des pentes, la dilatation de la rue adoucit heureusement la présence bâtie. La forme du clos va créer lors de son lotissement des "accidents" propices à la création de vues pittoresques et inattendues: que ce soit le débouché de la rue Burdeau sur le Jardin des Plantes, l'évasement de la rue des Tables Claudiennes, ou le surplomb de la place Chardonnet.

Au Nord-Est des pentes, une des allée du jardin du **clos des Colinettes** a donné l'axe de la rue Magneval ainsi que la direction des rues qui organisèrent son lotissement. Les parties les plus difficiles à construire (présence trop prononcée de la pente, bordure des anciens remparts) sont devenus un jardin public et la place Bellevue.

Le **clos des Annonciades et des Carmélites**, à l'Ouest du Jardin des Plantes, va permettre l'ouverture de la rue de Flesselle à l'Ouest, aux perspectives spectaculaires sur Lyon, et la rue de l'Annonciade au Sud. Le long de la montée des Carmélites, une partie du couvent des Annonciades (XVIII^{ème}) a été restituée à une communauté religieuse.

Si l'on ajoute l'ancien **clos des Chartreux**, c'est tout un ensemble de jardins, belvédères, et vastes espaces qui resteront occupés par des institutions publiques ou privées (collèges, lycées, écoles, cliniques et hôpital), donnant ainsi à ce secteur une fonction moderne d'équipement public ainsi qu'une remarquable épaisseur paysagère.

Le **clos Neyret**, (un des rares clos non conventuel) sera desservi au Sud par une rue ouverte par son propriétaire en 1819 (et qui porte aujourd'hui son nom, la rue Neyret) afin d'en assurer la constructibilité à une époque où la demande est forte. L'église du Bon Pasteur construite (1875/1883) en limite de la rue Neyret a son parvis situé à quelques trois mètres au-dessus de la rue. L'escalier prévu ne fut jamais construit et l'église (qui n'est plus affectée au culte catholique) est seulement accessible par une porte ouverte sur le côté Est de la nef, depuis l'escalier qui raccorde la rue Neyret à la rue du Bon Pasteur. Cette situation incongrue témoigne aujourd'hui de façon caricaturale de la difficulté de la gouvernance face aux intérêts particuliers ou des aléas de la "fabrique urbaine" confrontée aux symboles politiques...

Le **clos du Mont Sauvage** était une autre propriété privée, un domaine bâti et clos de hauts murs qui appartenait à une riche famille Lyonnaise. Le clos fut ainsi loti avec la réalisation de la rue JB Say sur sa limite Est, la rue Raymond prenant la place de l'allée qui desservait la maison de plaisance (on peut encore y voir en bordure de l'impasse qui donne sur l'hôpital, un austère bâtiment parallélépipédique, qui devait être la ferme de la propriété).

La limite de ce clos avec le **clos de la Tourette** sera utilisée pour créer la rue St François d'Assise, qui ne pourra pas rejoindre la rue du Bon Pasteur, tout comme les autres rues perpendiculaires au boulevard (rues de Vauzelle, Ozanam, Raymond) compte tenu de la forte déclivité entre la partie médiane des clos et la rue du Bon Pasteur. Enfin, la rue Ste Clothilde empruntera une ancienne allée du clos de la Tourette, tout comme l'impasse Vauzelle.

Le plan de Morand n'avait pas pu dépasser la montée Saint Sébastien pour rejoindre la Saône, tant les côtières et les clos résistaient à toute velléité planificatrice. Le plan orthogonal de Coillet établi en 1813, n'a pas eu plus de succès, car à ce moment-là, la spéculation va à un rythme que les consuls ont de la peine à suivre.

Le lotissement des clos trace l'histoire exemplaire des conflits d'intérêts entre l'action immobilière privée et la gouvernance locale, lorsque celle-ci tente d'opposer à la puissance économique l'intérêt général d'un espace public qui ne soit pas limité à sa seule fonction de desserte, le passage Thiaffait pouvant en donner l'illustration la plus frappante.

A la Croix-Rousse, la *trame* qui a été si longtemps le fruit de la « fabrique lyonnaise » s'est « trans-figurée » en un « tissu urbain » très élaboré, à partir de la **trame viaire**, la **trame des traboules**, la **trame constructive** et la **trame des vues**...

3.2 Se déplacer, l'exemple de la traboule:

« *Habiter c'est sortir et aussi pouvoir sortir de l'abri sans péril, sans danger, sans menace.* »
(4)

Si la voie qui serpente permet aux véhicules de franchir une déclivité, elle n'attire pas trop le piéton qui préfère souvent la ligne droite, même si elle est en pente. D'ailleurs, les plus anciennes voies nous montrent généralement un tracé qui est face à la pente car essentiellement utilisé par des piétons qui empruntent les bords des anciennes ravines pour gravir une côte. Lorsque les attelages supplanteront le transport à dos d'homme, le ruisseau qui avait créé la sente est endigué ou couvert, et le chemin devient une voie, généralement empierrée. Pour tirer les charriots (la pente est raide mais généralement pas très longue) on augmentait ponctuellement le nombre d'animaux qui tractaient les véhicules plutôt que de réaliser des « lacets ». Cela évitait de « gaspiller » terres et monnaies et cette économie du passage a souvent présidé à la création des faubourgs le long de la voie où se faisait le transfert des marchandises de la charrette au dos d'homme. La montée du Lieutenant Allouche, montre par l'ampleur des murs qui la soutiennent, ce que coûte en espace et en constructibilité la réalisation d'une voie carrossable face à la pente...

Le faubourg qui se construit le long du passage transforme la voie en rue ... que, la densité pressant, on va chercher à « épaissir » en créant des rues perpendiculaires pour partir « coloniser » les jardins situés au-delà. A la Croix-Rousse, ces nouvelles voies sont créées d'abord parallèlement aux lignes de pentes et rejoignent les montées (de la Grande Côte, Saint-Sébastien et des Carmélites) sans souci d'orthogonalité. Le tracé de ces nouvelles rues doit beaucoup à la géométrie et aux murs des clos, avec un espacement assez fidèle à l'esprit des différents plans d'alignement produits par la ville. Les bâtiments sont majoritairement construits perpendiculairement à la pente plutôt que parallèlement. Cela offre des avantages notables : vues et ensoleillement deviennent des valeurs à partager, et les rez-de-chaussée sont plus faciles à desservir et à organiser. Ces avantages résidentiels et fonctionnels, vont se combiner avec les avantages constructifs tirés du changement de la dimension des parcelles (en lanières, le long des anciennes voies, elles deviennent plus larges et plus carrées, à l'intérieur des terres loties) et vont transformer l'organisation et la forme de l'immeuble.

La densité augmentant, ainsi que le nombre et la diversité des déplacements piétonniers (pour le travail, le commerce, le ravitaillement, etc...), le piéton ne va pas se satisfaire de rues qui obligent à faire des détours, notamment lorsque la longueur des îlots (8 rues qui traversent pour 4 qui montent !) ne permet pas un quadrillage régulier.

La sente ou le passage raccordent traditionnellement les rues pour raccourcir le trajet des piétons. À Fourvière, et dès le Haut Moyen Age, les rues suivent les lignes de pentes, parallèlement à la Saône. Des allées traversent les immeubles bâtis le long de ces rues pour descendre vers les ports où se concentrent les activités d'échange. La traboule (« trabulare » ou « trans ambulare » : marcher à travers) désigne à LYON une allée qui relie deux rues à travers les immeubles les séparant.

Ce système, fort pratique dans une ville connue pour ses brouillards de décembre, sa pluviosité généreuse (152 jours/an) son soleil caniculaire en été, va se poursuivre ponctuellement lors de la construction de la presqu'île (à partir du X^{ème} siècle). Mais ce qui était une commodité à Fourvière, puis une tradition en voie de disparition sur la presqu'île, va devenir un véritable réseau piétonnier sur les pentes de la Croix Rouse.

Lorsque les ateliers de tissage vont se déplacer du pied de la colline de Fourvière vers les pentes de la Croix Rouse, la traboule va être érigée en système de distribution, réservé aux piétons, à l'abri et le plus direct possible entre les lieux de production (les ateliers de tissage) et le lieu de la vente de cette production, autour du quartier des Terreaux.

En effet, la soie est un produit fragile qui craint les changements hygrométriques; la transporter rapidement et le plus possible à l'abri de la pluie, permet de diminuer les conflits lors du pesage. En 1814, la mise en fonction de "la Condition des Soies" officialise le lieu des transactions commerciales de la « Fabrique Lyonnaise », en bas des pentes, point de convergence des traboules.

La plupart des traboules sont accessibles depuis la rue par une baie fermée par une porte, généralement à deux battants et surmontée d'une imposte défendue par un ouvrage en serrurerie. Son aspect est généralement peu manifeste, son entrée rarement annoncée sur la rue. La traboule peut aussi emprunter un escalier qui parfois prolonge celui qui dessert les logements. L'escalier est alors à la fois un ouvrage de distribution des niveaux habités (et des ateliers) **et** le raccordement de deux traboules situées à des niveaux différents.

Une autre caractéristique de la traboule est sa géométrie. En effet, rares sont les traboules dont on perçoit dès l'entrée, le débouché. Même si on sait qu'elles nous permettent de relier les rues entre elles, les traboules ne sont pas des passages dont l'évidence s'impose! Conjoncture, contingence, fantaisie ou calcul, quelles que soient les conditions qui ont présidé à leur réalisation, le résultat dépasse la simple fonctionnalité de l'usage. L'expérience spatiale de la traboule s'apparente au jeu, à la découverte, à la fuite dans l'inconnu, à l'expérience originelle de l'intime, au rêve et à l'errance. Le déplacement du corps se fait dans les trois dimensions, car très souvent à une traversée est associé un escalier ou un cheminement en pente!

La traboule suit un tracé complexe, dévie, monte ou descend, tourne (à droite, à gauche) récupère un ancien chemin (rue Caponi, rue Diderot) traverse par une passerelle une cour privée..., bref, les traboules "tissent" un réseau (il existe 230 traboules sur les pentes) au rythme fait d'ombres et de lumières (des cours et des rues traversées) et dont la trame relie entre eux les points singuliers de l'histoire locale et de la vie des habitants.

La traboule est un espace de circulation piétonnier (vertical et horizontal) qui a perduré bien au-delà de son rôle de véritable circuit de marchandises. Certes, beaucoup se sont fermées, devenues inutiles, privées de débouchés par le simple fait de l'évolution du rapport public/privé. Car la première caractéristique de la traboule, et non des moindres, est son statut: la traboule est un **passage privé!**

Au cours des dernières décennies, ce statut d'espace privé lui a permis de conserver son rôle d'espace de distribution, mais lui a fait perdre sa vocation d'espace « public » de liaison. Car même si la chronique du quotidien n'a jamais révélé une dangerosité particulière à l'usage des traboules, le fait qu'elles distribuent les escaliers des immeubles a peu à peu incité les résidents à les fermer. Avec le renforcement de l'intime par rapport au collectif, avec les excès phobiques de la sécurité des biens et des personnes, la traboule devenait un lieu difficilement gérable: hors des compétences du pouvoir de police de la collectivité et totalement à la charge des habitants de l'immeuble. D'autant plus, que les résidents se sont peu à peu appropriés les escaliers accessibles depuis les traboules. Des escaliers largement dimensionnés, éclairés naturellement et qui favorisent la rencontre et l'échange: les paliers sont larges, avec des vues surprenantes sur le voisinage, et parfois sur la ville.

Cette fermeture de plus en plus généralisée des traboules était contraire à l'esprit même de la Croix-Rousse: sa réputation libertaire, son histoire faite d'actes de résistances favorisées par ce réseau labyrinthe de traboules, la convivialité même que favorisait ce réseau piétonnier, ne pouvait pas se conclure par la disparition de ce qui était en fait un exemple remarquable de pratique urbaine.

Ce fut l'objet d'un véritable travail de concertation entre la ville et les propriétaires des immeubles traversés par des traboules, pour pérenniser leur usage, en l'absence de toute nécessité économique.

La convention qui lie la ville et les copropriétés associe l'ouverture au public de ces passages privés (qui comprennent très souvent des escaliers et des cours) en contrepartie d'une participation de la ville à leur rénovation et leur entretien. Le résultat est une fréquentation de plus en plus large de ces traboules, sans problèmes majeurs d'usages, ni mauvaises rencontres!

Sans trajet prédéfini, la traversée des traboules s'apparente à une errance poétique. La ville de LYON propose donc aujourd'hui des parcours à ceux qui n'apprécient pas d'être déroutés par cette forme parfois souterraine de « dérive urbaine ». Les autres pourront découvrir à loisir, l'architecture et le paysage urbain des pentes de la Croix Rousse, et rencontrer au hasard d'un débouché sur une cour ou un escalier, la diversité de la population qui vit et qui travaille à la Croix Rousse.

La traboule, en permettant d'autres parcours que ceux imposés par les rues de la ville, en faisant cohabiter le passage avec l'espace privé de l'immeuble, est un élément fondamental de la qualité résidentielle des pentes de la Croix Rousse.

3.3 S'arrêter, l'espace public :

« L'homme a besoin d'un enchevêtrement urbain pour croire qu'il peut arriver enfin quelque part, dans un lieu agréé par lui ». (5)

Entre la rue et chez soi, nous attendons qu'il existe des espaces ordinaires comme la rue, mais nous recherchons aussi des espaces plus complexes, inattendus ou spectaculaires, (extraordinaires), qui proposeraient autant de « tranches » de vie d'un quotidien toujours renouvelé même si tous les jours recommencé!

Lorsque l'agence d'urbanisme du Grand Lyon a mis au point la ZPPAUP, il fut mis en avant un caractère particulier des pentes qui fonde son irrésistible attrait: le côté à la fois protégé (on pourrait dire fermé) de l'espace public **et** son côté ouvert sur LYON et le paysage lointain. Par temps clair, ce sont les Alpes et le Mont Blanc, la Vallée du Rhône et le Mont Pilat qui se laissent admirer à l'horizon. En empruntant un escalier pour rejoindre la rue située en contrebas, ou depuis un jardin public, c'est la ville de LYON, ciselée dans cette lumière singulière que lui procure son site exceptionnel, illuminée par son fleuve et sa rivière; c'est la colline de Fourvière, ses parcs et ses monuments, qui s'offrent comme un décor aux perspectives changeantes!

Ces vues et cette lumière qui donnent au quartier son caractère aérien « tissent » une autre trame qui vient se superposer à la trame des traboules. Cette trame large, faite de perspectives lointaines et remarquables vient compléter la trame plus resserrée des traboules, aux débouchés incertains.

La ZPPAUP des pentes de la Croix Rousse a donc intégré cette « fabrique de perspectives » afin de veiller à conserver les cônes de vues, les belvédères, les débouchés visuels, qui en font un lieu unique.

L'espace public des pentes de la Croix Rousse s'est inspiré de la trame orthogonale des villes nouvelles (place Sathonay, place Chardonnet), de l'art des jardins (place du Forez, belvédères) et de la scénographie. Successions de plans, ponctuations, diaphragmes, défilements et décrochements, ouvertures et fermetures, tous les codes de la mise en scène viennent dilater l'espace public et l'espace collectif des vis-à-vis qui enserrant l'espace privé.

Le besoin d'air, d'espace et de lumière qui a poussé les Canuts à venir s'installer sur ces pentes bien exposées, a donné le jour à un quartier dont les qualités résidentielles ne sont pas le seul fruit du hasard et de la nécessité. Un quartier où l'enchantement se dispute à la prouesse architecturale, et qui a détourné les conflits entre intérêt collectif et la rentabilité privée pour en faire un territoire d'expériences spatiales exceptionnelles.

3.4 Demeurer, l'immeuble :

« Considérer l'acte d'habiter comme un foyer, non seulement de besoins, mais aussi d'attentes ». (5)

Le quartier a été durablement marqué par la production textile et ses « métiers », et l'on peut affirmer aujourd'hui, que la Croix Rousse est un site où a été inventée une forme d'habitat que ne renierait pas le mouvement moderne qui prônait le plan libre, l'espace et la lumière!

3.4.1 L'habitat du XV^{ème} au XVI^{ème} siècle

L'habitat du XV^{ème} au XVI^{ème} siècle se trouve localisé le long des voies qui montent sur le plateau. Le long de ces anciennes voies, le parcellaire est étroit (parcellaire en « lanière »). Il s'agit à l'origine d'un parcellaire agricole, où les terrains s'allongent parallèlement aux courbes des niveaux, perpendiculairement aux voies. Ce parcellaire a accueilli un bâti construit en limite sur rue et généralement occupé par une famille dont l'activité est fortement liée au passage. Derrière, un jardin permet de compléter le revenu familial (potager et/ou verger) et constitue aussi une réserve foncière.

L'immeuble sur rue a un rez-de-chaussée occupé par une échoppe et la porte de l'allée. Il se compose généralement de 1 à 2 niveaux sur rez-de-chaussée, le dernier niveau étant réservé pour loger un ouvrier ou un apprenti.

Les immeubles étant blottis les uns contre les autres, ils sont séparés par des murs pleins qui forment la structure porteuse de l'édifice. En effet, la parcelle étant peu large (5 à 7 m) les planchers et la charpente portent de mitoyen à mitoyen, libérant ainsi la façade de tout rôle porteur. A la Renaissance, les constructeurs perceront abondamment les façades libérées du poids des planchers et de la couverture.

Il serait d'ailleurs intéressant de faire le rapprochement avec la façade à pans de bois qui permettait de par sa structure un rythme soutenu de percements. Le passage du pan de bois à la façade maçonnerie fut non seulement un moyen d'éloigner le risque d'incendie mais aussi une mutation de savoirs faire et de pouvoirs des charpentiers vers les maîtres maçons, avec le développement des carrières et la promotion du bois de charpente vers d'autres usages. Ce n'est peut-être pas un élément original de l'architecture lyonnaise, mais il est vrai que l'emploi de la fenêtre à meneaux donnera à LYON des façades très percées avec des larmiers qui associent les fenêtres comme pour annoncer, quelques cinq siècles auparavant, l'avènement de la fenêtre horizontale ou du mur-rideau! Les plus anciennes de ces maisons sont encore visibles en bas de la montée de la Grande Côte; les plus récentes (XVI^{ème} siècle) ont été démolies lors de la « rénovation » urbaine réalisée en haut de la montée de la Grande Côte, nous privant ainsi de pouvoir constater l'évolution d'un échantillonnage assez complet d'un habitat qui a gardé les qualités urbaines du faubourg, du village...

3.4.2 L'habitat du XVII^{ème} siècle

Le XVII^{ème} siècle sera à LYON le siècle de la densification urbaine compte tenu du peu d'espace disponible (on commence à endiguer le Rhône, on a construit une ligne de fortifications sur le sommet des collines) pour répondre au dynamisme de la cité. Sur les voies les plus actives, les plus passantes, le bâti ancien reste en place et les parcelles sont peu regroupées, aussi la densification se fait par surélévation ou par construction à l'intérieur de la parcelle. Les immeubles reçoivent un ou deux étages supplémentaires, et les toits (à doubles pentes) se font plus pentus pour créer des combles habitables. Puis, l'extension de la ville en hauteur se double d'une extension en profondeur pour exploiter toute la parcelle, ce qui compliquera plus tard la généralisation de l'îlot simple comme élément de composition urbaine.

Les immeubles sont construits parallèlement à la rue, séparés par des cours. Ils sont reliés entre eux par des galeries que dessert un escalier, généralement l'œuvre de maîtres maçons qui feront de l'escalier et de sa galerie des ouvrages de références de par leurs qualités architecturales. Cette occupation de toute la profondeur de la parcelle inaugure un système architectural qui fera les beaux jours de l'immeuble à galerie de la ville industrielle, et que l'on voit régulièrement réapparaître dans des projets contemporains, même si l'économie autrefois recherchée (celle de la construction de l'escalier) n'est plus d'actualité!... Cette configuration permettait même un changement d'usages en donnant aux propriétaires la possibilité d'habiter en « deuxième couche » afin de s'éloigner de la rue devenue trop bruyante ou trop polluée!

3.4.3 L'habitat du XVIII^{ème} siècle

Les pentes de Croix Rousse possèdent la plus forte concentration d'immeubles du XVIII^{ème} siècle à LYON.

D'abord concentrés entre les limites des clos religieux et le centre civique des Terreaux (Hôtel de Ville, Théâtre), l'habitat va se densifier d'abord de façon ordonnée (quartier St Clair, loti par Soufflot) puis selon la dynamique du lotissement que chercheront à encadrer ou à accompagner les édiles locaux.

Cette activité lucrative qui consiste à lotir des propriétés afin de les rendre constructibles pour le plus grand nombre, trouve aujourd'hui ses limites dans la banalité du plan de découpage parcellaire et des maisons construites sans architecte.

Ce qui sauva la Croix-Rousse de cette banalisation, ce fut la pente irréductible du site et le rôle des édiles locaux, qui tant bien que mal réussirent à imposer quelques sains principes. Ainsi, l'habitat qui va être construit devra satisfaire des programmes sensiblement différents mais avec globalement les mêmes principes spatiaux.

Que ce soit au début du XVIII^{ème} siècle pour abriter des marchands ou des familles fortunées, ou un peu plus tard pour recevoir les canuts, l'immeuble va devoir composer:

- avec la pente
- avec un parcellaire à inventer : le lotissement crée des parcelles à partir des propriétés religieuses sur des tènements qui varient de 0,5 à 24 hectares. La parcelle proposée à la construction voit sa largeur de façade doubler ou tripler par rapport aux parcelles bâties de la ville médiévale.
- avec des modes constructifs qui se spécialisent: pierres de taille, galandages à la place des cloisons en bois, usage du plâtre, de la terre cuite pour les sols, du verre (en provenance des verreries de Pierre Bénite et de Givors) pour les fenêtres qui s'ouvrent à la française, volets extérieurs puis persiennes, fer-blanc pour les chenaux et les abats jours,
- avec le strict alignement des immeubles sur la rue,
- avec le désir de rechercher vues et lumière.

L'immeuble bourgeois ou l'hôtel particulier adoptera généralement le plan en « U » qui permet d'adjoindre au corps de logis principal donnant sur la rue, deux ailes éclairées par une cour centrale. Les ailes reçoivent les pièces de services ou les chambres des domestiques. L'escalier devient un élément manifeste de la distribution des différents niveaux et ouvre sur la rue ou sur la cour. Grâce à l'emploi de limons réalisés d'un seul tenant (ou de deux pierres taillées et agrafées), l'escalier est réalisé avec des volées droites, s'adaptant ainsi plus facilement aux hauteurs d'étages à desservir ainsi qu'à un plus grand nombre de portes palières. Le balcon est introduit pour signifier l'étage noble ou le caractère soigné de l'édifice. L'immeuble possède généralement quatre niveaux sur un rez-de-chaussée haut (locaux d'activités pouvant être équipés d'un entresol servant de bureaux ou de logements au commerçant ou à l'artisan qui les loue).

3.4.4 L'immeuble « Canut ».

Le XIX^{ème} siècle verra l'apogée de l'immeuble canut. À partir de 1820, la construction et le percement des voies s'intensifient à travers les clos et vont se poursuivre jusqu'au début de la première guerre mondiale, qui coïncidera avec la fin de la prospérité de la soierie.

L'immeuble canut va se développer à partir du type de l'immeuble bourgeois, mais en adaptant son plan et sa distribution à une fonction particulière qui associe intimement vie familiale et travail à façon, dans un contexte de spéculation immobilière effrénée. Les constructeurs vont alors exploiter à la limite des possibilités techniques de l'époque, les pistes « ouvertes » par l'immeuble du XVIII^{ème}, décor en moins!

Le relief (la pente varie de 11 à 20%) est littéralement absorbé par le système constructif: la hauteur maximale de la façade imposée sur la rue (jusqu'à 25 mètres) donne parfois des façades sur cours vertigineuses.

Le programme des immeubles permet un empilement de niveaux (généralement 6), tous semblables, et définis par leur capacité à recevoir un atelier de tissage (la loi de 1744 fixait à 4 le nombre de métiers à tisser que pouvait posséder un ouvrier en soie). En 1815 il existait 18 à 20 000 métiers, 60 000 en 1847, pour descendre à 10 500 en 1876, annonçant la fin proche de la fabrique lyonnaise.

La surface optimale est de 75m² sur la base d'un rectangle de 13m x 5,5m avec une hauteur sous poutre variant de 3,75 m à 3,90 m. Dans ce volume, la partie domestique occupe une dizaine de m² dans un angle avec une souillarde surmontée d'un plancher qui reçoit le couchage de toute la famille.

Généralement, l'immeuble est composé de 4 logements/ateliers desservis par un escalier à volées droites, ouvert sur la cour. Chaque logement/atelier est éclairé par de grandes fenêtres rapprochées sur une seule façade, et séparé du voisin ou de l'escalier par un mur de refend porteur. Ces murs de refend innovent un nouveau type d'immeuble, où chaque niveau peut recevoir plusieurs logements/ateliers portés et isolés par ces murs maçonnés (ils sont coupe-feu d'origine, ils deviendront une séparation phonique), et permettent d'isoler l'escalier dans un volume type, facilement reconductible! Dans cette production, l'escalier devient la « signature » de chaque immeuble, tant cette technique épurée permet une grande variété formelle. À partir de poteaux, de limons en pierre dont la minceur (± 18 cm) rend encore plus spectaculaire le nombre de niveaux desservis (jusqu'à 6 en tenant compte des niveaux situés en contrebas), ces escaliers, à la fois au service de l'immeuble et du quartier lorsqu'ils relient des traboules, sont des œuvres architecturales à part entière, avec des volées allant jusqu'à 12 m de longueur (escalier de la cour des Voraces), avec des murs noyaux pour la plupart ajourés, des grandes dalles en pierre (calcaire, à gryphées) pour les marches et les paliers, des colonnes aux styles variés (en pierre ou en métal), des paliers s'avancant en balcon sur la cour. Les limons sont soutenus par les paliers et les volées reçoivent de beaux garde-corps en serrurerie. Ces escaliers sont souvent en résonance avec d'autres escaliers, donnant à ceux qui les gravissent comme à ceux qui les contemplent, des vis-à-vis aussi étonnants qu'inattendus! La peine de l'ascension est généralement récompensée par une vue splendide sur les toits et la ville en contrebas! Et grâce à l'évolution des techniques, (l'ascenseur se démocratisant) on fera de beaucoup de mansardes des logements exceptionnels, dans un facétieux retournement de situation....

Comme la plupart de rues sont parallèles aux courbes de niveau, il y a peu de façades « en escalier ». Par ailleurs, les façades sont sans décor et très plates (peu de relief, pas de creux) ce qui accentue les perspectives vers les cieux aux lumières changeantes. L'absence de traitement d'angle permet à l'immeuble de se retourner sans prendre parti sur la direction à privilégier, donnant ainsi aux rues une continuité formelle assez originale, presque immatérielle.

L'activité a besoin de lumière, la baie doit être grande (1,30 x 2,50 m) et répétée le plus possible en façade. Au rez-de-chaussée, des volants abattants et recouverts de fer blanc permettent d'augmenter la luminosité au fond des cours. Les trumeaux deviennent des poteaux et la fenêtre un véritable système de gestion de la lumière. Là aussi, le larmier qui parfois relie les fenêtres ou les horizontales créées par les appuis de fenêtre semblent annoncer la venue de la fenêtre horizontale. Les stores à lames de bois orientables qui équipent les fenêtres permettent de filtrer la lumière et donnent à la façade son décor grâce aux lambrequins qui cachent et protègent les lames lorsqu'elles sont relevées.

Les matériaux utilisés font une large place aux pierres extraites de carrières proches. Les soubassements jusqu'au 1^{er} étage sont obligatoirement construits en pierre de choix, au dessus les murs sont construits en galets ou moellons enduits avec un mélange de chaux et de sable de Saône; les pierres de taille extraites sont utilisées pour les escaliers, les linteaux, les rez-de-chaussée. Elles proviennent des carrières de Villebois (dur, gris ou blanc) des collines proches de St Fortunat (dur, gris bleu en profondeur, jaunâtre en surface et marqué par des fossiles d'huître), de Couzon (pierre jaune ou pierre dorée), voire de plus loin, en provenance des carrières de Seyssel pour rechercher le blanc immaculé. Les poutres sont en chêne ou en châtaigner et les sols sont pavés (carreaux de grès de Verdun sur le Doubs). Les constructeurs se voient seulement imposer la hauteur des constructions en fonction de la largeur de la rue (avec un rapport de 3 pour 1), le recours à un architecte et l'interdiction de construire en terre. En 1849, un édit tentera de faire baisser les hauteurs, mais trop tardivement, pratiquement tout était construit!

Mais l'habitat avait pris possession des pentes : « *habiter, c'est construire son temps dans l'espace* » (7)

4. Patrimoine et habitat contemporain : « *La tradition est ce qui donne la faculté d'anticipation, qui permet de savoir ce qui va durer quand on crée* ». (8)

Aujourd'hui les pentes de la Croix Rousse offrent un heureux mélange de rues de village, de rues « corridor », bordées de longs îlots que peu de carrefour viennent aérer (la moitié seulement des rues est dans le sens Sud/Nord, sens de la pente; les autres suivent majoritairement les courbes de niveaux). Des places en belvédères, des jardins privés et publics ponctuent le site de lieux singuliers.

Les immeubles offrent de grandes surfaces habitables (de 70 à 100m²) avec des volumes généreux (de 3,50 à 3,90 m de HSP), sans points porteurs: c'est le plan libre revendiqué par le mouvement moderne, le volume en plus. Les baies dimensionnées pour pérenniser la "Fabrique Lyonnaise" de soie, en étage et en milieu urbain, ont créé un système architectural préfigurant le mur-rideau et qui offre aujourd'hui encore des qualités de vues et de lumière que n'atteignent pas nombre d'immeubles contemporains.

L'espace urbain est complexe et varié, il valorise le parcours, la promenade, mais aussi la rapidité de la desserte piétonne grâce à son formidable dédale de rues et de traboules. L'espace est aujourd'hui généreusement disponible sur les pentes de la Croix Rousse ; le site aéré offre vues, ensoleillement et une praticabilité piétonne exemplaire (les pentes furent équipées d'un funiculaire à piétons qui fut une première mondiale !)

La compréhension de l'architecture des immeubles, la juste évaluation de la simplicité des formes bâties et de leur sens de la mesure (peu ou pas de décor, détails architecturaux épurés, développement de l'escalier en véritable système spatial) devrait inciter à l'innovation architecturale. C'est même un véritable challenge économique et architectural, si on réfléchit un peu à l'espace et à la souplesse d'usage qu'offre ce type d'immeuble.

La ZPPAUP créée en 1994 (révisée en 2001) a su mettre en perspective ce rapport subtil entre l'espace à protéger, qui est décrit et pérennisé, et le bâti qui l'encadre, qui peut être renouvelé. Depuis la convention « Cour Traboule » adoptée en 1990 qui permet d'ouvrir les traboules à la déambulation en associant la Ville de Lyon et les copropriétés mettant ainsi à la disposition du public une quinzaine de traboules, deux PRI (Périmètre de Restauration Immobilière) se sont succédés pour mettre en valeur le patrimoine, d'autant que depuis 1978, l'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) des pentes a favorisé la réhabilitation de plus de 3 000 logements.

Les rez-de-chaussée font l'objet d'une attention particulière sur les rues les plus passantes, grâce à des subventions du Fond d'Investissement pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) et aux Micro Implantations Florales (MIF) qui viennent peu à peu perforer les trottoirs d'un fleurissement aussi inattendu que partagé par les habitants.

Le POS (Plan d'Occupation des Sols) puis le PLU (Plan Local d'Urbanisme) ont su intégrer le renouvellement du bâti en s'appuyant sur les caractéristiques sociales et physiques du quartier afin de promouvoir une architecture débarrassée des effets de mode (le quartier n'a pas besoin d'être « marchandisé ») et de la « tyrannie » patrimoniale (le quartier est moderne dans ses concepts!). Depuis 1984, 50% des 620 logements construits sont des logements sociaux. Le quartier « favorable aux mixités sociales et culturelles » (9) ne s'est pas replié sur lui-même et a su recevoir des pratiques contemporaines de l'habiter.

« Habiter, c'est habiter ensemble dans la différence » (10)

Citations :

- (2) (4) (7) (10) **B. SALIGNON** "Qu'est-ce qu'habiter. Réflexion sur le logement social à partir de l'habiter méditerranéen" Nice CSTB Z'Éditions - 1992.
(5) (6) **P. RICOEUR** " Architecture et narrativité" in URBANISME N° 303 – 1998(3) P.SENSOT "Du bon usage de la lenteur" Ed. Manuels PAYAT - Paris 1998
(8) **L.KAHN** " Silence et lumière" Ed. du Linteau - Paris 1996

Avec mes remerciements pour leurs conseils et les orientations documentaires à :

Luc VOITURIER, adjoint du 1^{er} arrondissement de Lyon, entretien du 27/10/2008 (*cité en 1 & 9*)
Philippe LAMY, architecte Ville de Lyon,
Georges BOISCHOT, architecte Agence d'urbanisme de la Ville de Lyon.

Sources documentaires :

"Lyon, l'art et la ville" **Gilbert GARDES** éditions du CNRS – 1988
"Les Pentès de la Croix Rousse: histoire des formes urbaines: urbanisme, architecture, occupation sociale"
Agence d'urbanisme de Lyon; Université Lyon 2; CNRS; **M.H BENETIERE; A.S CLEMENÇON; N.MATHIAN** – 1992
"La traboule comme réalité urbaine: étude morphologique et projection autour des traboules croix ROUSSENNES."
C. CAYRAT- DUMAS; M. GAUTRAND – Ecole d'architecture de Lyon – 1989
" Ville de Lyon - ZPPAUP des pentes de la Croix Rousse" **Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon**
– 1994
"HISTOIRE DE LYON " **A. PELLETIER & J. ROSSIAUD** éditions Horvath